

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel
Cellule des affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°CAC_220429-04

Séance du 29 avril 2022

POINT 5 – Appel à projets régional 2022 « soutien aux infrastructures de recherche ligériennes (2022) »

LE CONSEIL ACADEMIQUE

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n° 2021-1290 portant création de Nantes université et approbation de ses statuts ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Membres en exercice : 71

Nombre de votants : 59

Par :

Voix pour : 59

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Article n°1 : Approbation

Le Conseil Académique approuve le soutien aux candidatures déposées par Nantes Université, d'une part, et par les autres établissements tutelles déposants d'autre part, dans le cadre de l'appel à projets « soutien aux infrastructures de recherche ligériennes » 2022 de la Région Pays de la Loire telles qu'annexées.

Article n°2 : Publication et exécution

La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée sur le site internet de l'établissement public expérimental et transmise au recteur.

À Nantes, le 29 avril 2022,

La Présidente de Nantes Université,



Carole BERNALTA.

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'academie de Nantes, le : **29 AVR. 2022**
Chancelier des universités, le : **29 AVR. 2022**
Publié le : **29 AVR. 2022**

POINT 5 - Annexe : Appel à projets régional 2022 soutien aux infrastructures de recherche ligériennes 2022 examen des candidatures

Etablissement tutelle déposant	Co-tutelles	Nom du projet	Structure de recherche	Porteur scientifique	Liste des équipements demandés (soulignés, les équipements dits "discriminants")	Type d'acquisitions	+ volet immobilier?	COUT TOTAL (EUR HT)	SUBV demandée (EUR)	% SUBV (<60%)	CO-FINANCEMENTS (EUR) (>40%)
Nantes U	CNRS INSERM CHU Nantes	Plateforme ORGANOIDES de Nantes <i>(création IR)</i>	UAR BioCore	Maxime MAHE	20 équipements visant 1/ produire et cultiver les organoïdes et 2/ analyser, miniaturiser et automatiser les culture d'organoïdes. "Equipements 1 "GENERATION ET CULTURE DES ORGANOIDES" * Microscope inversé * Congélateur -80°C * 2 PSM * Incubateur CO2 * Congélateur -150°C * Bioréacteur à stimulation mécanique uniaxiale * Microencapsulateur * Incubateur CO2 * Agitateur orbital pour incubateur * Imprimante 3D Equipements 2 "ANALYSE, MINIATURISATION ET AUTOMATISATION DES CULTURES" * Incucyte SX1 * Incubateur HERAcCell VIOS * Vi-Cell Metaflex * MIMETAS OrganoTEER * Compteur d'organoïdes * Testeur mécanique * Automates de distribution Mosquito et Dragonfly * Andor Benchtop Confocal Microscope * Station vidéomicroscopie Zeiss <i>déconvolution directe</i>	Nouveaux eq.	Oui (mais pas via cet AO)	980 549	588 329	60%	Dotations/fonds propres du laboratoire : 16982€ Projet ANR : 178212€ Contrats industriels : 46025€
Centrale Nantes	Nantes U CNRS	Centre de Ressources en Essais Dynamiques (CRED) <i>(développement IR existante)</i>	GeM	Michel CORET	1 Caméra Fast , 1 objectif 50mm, 2 objectifs microscope, 2 détecteur IR, 1 corps noir basse température, 1 centrale d'acquisition, 3 optiques spéciales IR, 1 banc de montage optique			244 598	146 760	60%	* Fonds propres GEM: 22 838€ * Dotation tutelle: 25k€ * Projet de recherche ANR: 25k€ * Contrats industriels: 25k€
INSERM	Nantes U CNRS Univ Angers	Plateau technique de Radioactivité "RIDENEW" (Rayonnements Ionisants Détection Renouvellement) <i>(développement IR existante)</i>	CRCI2NA	Alain FAIVRE CHAUVET	* <u>Compteur gamma haute énergie</u> * <u>Compteur « Beta plate »</u>	Renouvellement/jouissance		159 575	95 745	60%	Tutelle(s) SFR: 5k€ exceptionnels: 50 k€ Projets recherche (fonds propres): 38 830€
CNRS	Nantes U	PLASSMAT : Plateforme Ligérienne d'Analyse de la Structure et de la Surface des MATériaux MEB couplé CSP <i>(développement IR existante)</i>	IMN	Philippe MOREAU	Microscope électronique à balayage avec système d'analyse	Jouissance (avec extension du champ d'application)		360 000	216 000	60%	